

Communiqué de presse

Paris, le 2 mars 2011, 18h00

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'au mois de février 2011, le capital se composait de **4 966 882** actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote de **7 920 620** calculé conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

A propos de Solucom

Solucom est un cabinet de conseil en management et système d'information.

Les clients de Solucom sont dans le top 200 des grandes entreprises et administrations. Pour eux, Solucom est capable de mobiliser et de conjuguer les compétences de près de 1 000 collaborateurs.

Sa mission ? Porter l'innovation au cœur des métiers, cibler et piloter les transformations créatrices de valeur, faire du système d'information un véritable actif au service de la stratégie de l'entreprise.

Solucom est coté sur NYSE Euronext et fait partie de l'indice SBF 250.

Solucom a obtenu la qualification entreprise innovante décernée par OSEO Innovation.



Retrouvez l'ensemble de notre communication financière sur www.solucom.fr



Solucom

Pascal IMBERT

Président du Directoire

Tél. : 01 49 03 20 00

Pascale BESSE

Directeur Financier

Tél. : 01 49 03 20 00

Actus Finance

Mathieu OMNES

Relations analystes - investisseurs

Tél. : 01 72 74 81 87

Nicolas BOUCHEZ

Relations presse

Tél. : 01 77 35 04 37